

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'enseignement primaire à Vervins, 22 août 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'enseignement primaire à Vervins, 22 août 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 août 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Vézier](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin annonce à Vézier que Demolon a décidé de rester au Famillistère.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Famillistère](#)

Personnes citées[Demolon, Jules \(1859-\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation1 p. (125r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
22 août 1846

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre
d'avant-hier, mais pour
l'annuler; car, par
suite d'explications qui
viennent de se produire
entre M. Demolon et
moi, M. Demolon décide
de rester au Familistère
et vous en informe

Monsieur Vezier.

de son côté.

Veillez agréer,
Monsieur l'Inspecteur,
l'assurance de mon
entière considération.

Godin